

Assemblée générale du 25 avril 2026 de Centrales Villageoises Soleil Sud Bourgogne

Procès-verbal

L'assemblée générale statutaire a été organisée au Quai de la Gare à Cluny à partir de 9h.

Tous les rapports avaient été mis à disposition précédemment sur le site de CVSSB et les liens transmis par mail à tous les sociétaires. Trois modalités de vote avaient été offertes : vote par correspondance avec un bulletin papier, vote en ligne avant l'AG, vote pendant l'AG.

22 Participant.es à l'assemblée générale

Présentations (cliquer sur les liens)

Documents transmis et présentés

Résolutions

110 actionnaires
34 votants en ligne
votants par
0 correspondance
votants en
assemblée
12 générale
46 votants au total

Résolution 1

Approbation des comptes annuels et du rapport de gestion, quitus donné au conseil de gestion. L'assemblée générale, statuant en sa forme ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 faisant ressortir un résultat net comptable négatif de 1.409 € au titre dudit exercice. L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39.4 du code général des impôts.

	Votes en ligne	Vote par correspondance	Votes en AG	Total
Pour	32	0	12	44
Contre	0	0	0	0
Abstention	2	0	0	2
Résultat			Adoptée	

Résolution 2

Approbation de l'affectation du résultat net comptable au compte de report à nouveau L'assemblée générale, statuant en sa forme ordinaire, après avoir constaté l'existence d'un déficit au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, décide, sur proposition du conseil de gestion, d'affecter le déficit de 1.409 €, comme suit :

- **1.409 € au compte de report à nouveau qui passera de – 1.915 €, au 31 décembre 2025, à - 3.324 €.**

L'assemblée prend acte qu'il n'a été distribué aucun intérêt aux parts sociales, au titre de ce septième exercice.

	Votes en ligne	Vote par correspondance	Votes en AG	Total
Pour	33	0	11	44
Contre	0	0	0	0
Abstention	1	0	1	2
Résultat			Adoptée	

Résolution 3

Approbation du rapport spécial de la présidente relatif aux conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce L'assemblée générale, statuant en sa forme ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la présidente sur les conventions relevant de l'article L227-10 du code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées. Cette résolution est soumise à un droit de vote auquel le sociétaire intéressé ne participe pas.

	Votes en ligne	Vote par correspondance	Votes en AG	Total
Pour	33	0	11	44
Contre	0	0	0	0
Abstention	1	0	1	2
Résultat			Adoptée	

Résolution 4

Approbation de la réélection de Madame Laurence BOUBET au Conseil de gestion. Son mandat arrivera ensuite à échéance lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2027.

	Votes en ligne	Vote par correspondance	Votes en AG	Total
Pour	33	0	12	45
Contre	0	0	0	0
Abstention	1	0	0	1
Résultat			Adoptée	

Résolution 5

Approbation de la réélection de Madame Evelyne, Marie-José PORCHER au Conseil de gestion. Son mandat arrivera ensuite à échéance lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2027.

	Votes en ligne	Vote par correspondance	Votes en AG	Total
Pour	33	0	12	45
Contre	0	0	0	0
Abstention	1	0	0	1
Résultat			Adoptée	

Résolution 6

Approbation de la réélection de Madame Roxane PARDON au Conseil de gestion. Son mandat arrivera ensuite à échéance lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2027.

	Votes en ligne	Vote par correspondance	Votes en AG	Total
Pour	33	0	12	45
Contre	0	0	0	0
Abstention	1	0	0	1
Résultat			Adoptée	

Résolution 7

Approbation de la réélection de Monsieur Dominique, Jules, Léon DEHOUCK, au Conseil de gestion. Son mandat arrivera ensuite à échéance lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2027.

	Votes en ligne	Vote par correspondance	Votes en AG	Total
Pour	33	0	12	45
Contre	0	0	0	0
Abstention	1	0	0	1
Résultat			Adoptée	

Résolution 8

Approbation de la réélection de Monsieur Thibault, Pierre, Alfred HANIN au Conseil de gestion. Son mandat arrivera ensuite à échéance lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2027.

	Votes en ligne	Vote par correspondance	Votes en AG	Total
Pour	33	0	12	45
Contre	0	0	0	0
Abstention	1	0	0	1
Résultat			Adoptée	

Résolution 9

Approbation de la réélection de Monsieur Vincent, Marie, Joseph, Octave ROUZÉ au Conseil de gestion. Son mandat arrivera ensuite à échéance lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2027.

	Votes en ligne	Vote par correspondance	Votes en AG	Total
Pour	34	0	11	45
Contre	0	0	0	0
Abstention	0	0	1	1
Résultat			Adoptée	

Résolution 10

L'assemblée générale, statuant en sa forme ordinaire, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

	Votes en ligne	Vote par correspondance	Votes en AG	Total
Pour	34	0	12	46
Contre	0	0	0	0
Abstention	0	0	0	0
Résultat			Adoptée	

Laurence Boubet, Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, connected strokes. The signature starts with a long, sweeping underline that curves upwards towards the right. Above this line, there are several smaller, more intricate strokes that form the letters of the name, though they are highly stylized and difficult to read in detail.